



**aide
à domicile**

LA BRANCHE

CPREFP
Grand-Est



PANORAMA RÉGIONAL 2025 SUR DONNÉES 2024 GRAND-EST

DES MÉTIERS
AU  **DU** LIEN
SOCIAL



LA BRANCHE EN RÉGION

Dans chaque région il existe une Commission Paritaire Régionale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPREFP). À ce titre, elle met en œuvre, pour mieux répondre aux enjeux régionaux et s'adapter aux problématiques de décentralisation, des compétences en matière d'emploi et de formation professionnelle continue. La CPREFP joue un rôle politique majeur : elle représente la Branche auprès des acteurs locaux et constitue un interlocuteur clé sur les questions d'emploi et de formation professionnelle.

LE PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE

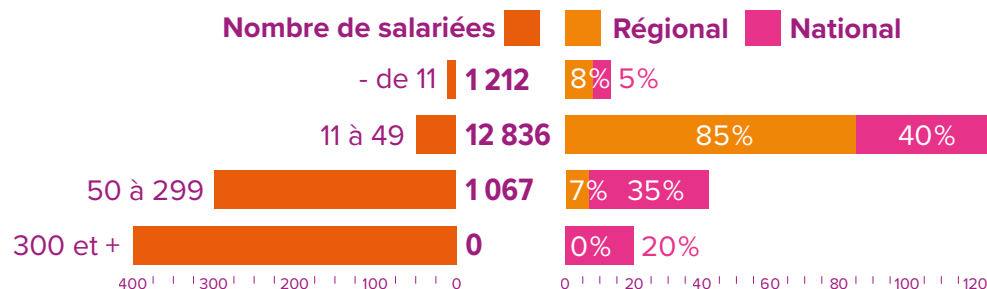
La Branche se compose des associations et organismes employeurs privés à but non lucratif qui, à titre principal, ont pour activité d'assurer aux personnes physiques toute forme d'aide, de soin, d'accompagnement, de service et d'intervention à domicile. La Branche professionnelle continue à jouer un rôle majeur, fédérant toujours les acteurs historiques de l'aide, du soin et des services à domicile, avec une structuration renforcée et une représentation prééminente du secteur. Elle regroupe 6 330 structures prestataires de cette activité et embauche 191 580 salariées. Vous pouvez retrouver toutes les actualités et les textes fondateurs de la Branche sur :

aideadomicile-labranche.fr



LES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE SUR LE TERRITOIRE

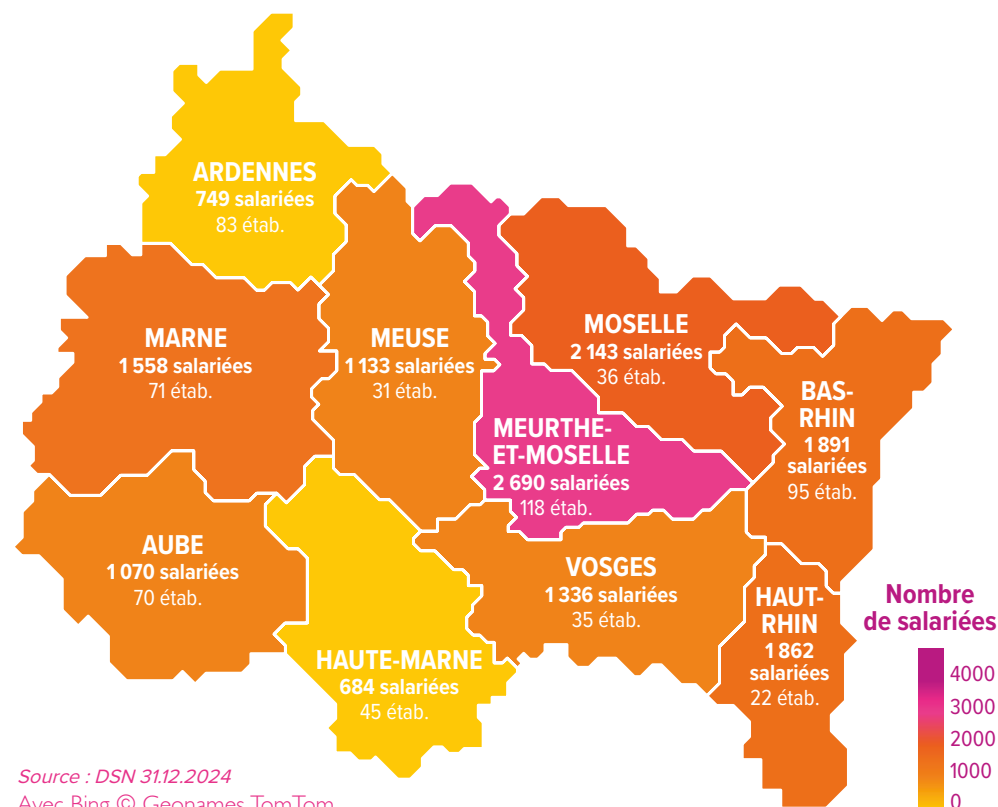
RÉPARTITION DES SALARIÉES SELON LES TAILLES DE STRUCTURES



La proportion d'établissements implantés en région Grand Est représente 8 % de l'ensemble des établissements de la Branche, avec 606 établissements.

Le département de Meurthe-et-Moselle (3 800 salariées), de l'Isère (2 690 salariées) est le plus important pourvoyeur d'emplois de l'aide à domicile dans la région.

Les structures de 11-49 salariées comptabilisent l'essentiel des effectifs de l'aide à domicile de la région (85 %). Les structures de moins de 11 salariées emploient 8 % des effectifs régionaux. La région ne compte pas de structures de plus de 300 salariées.



LES SALARIÉES DE LA BRANCHE SUR LE TERRITOIRE

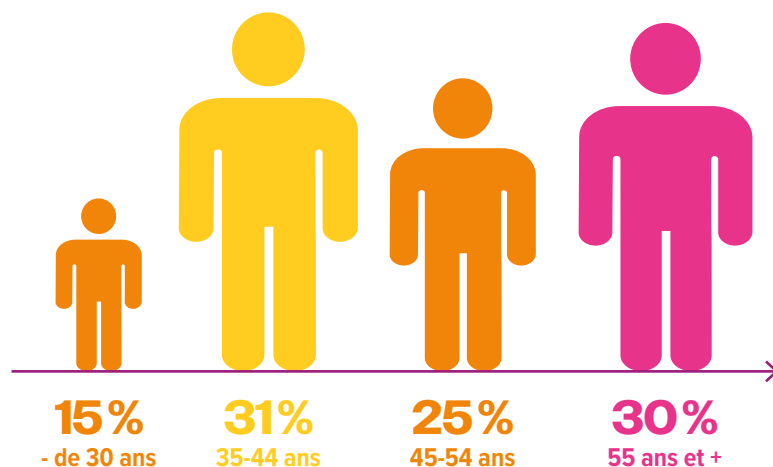
La région Grand Est comptabilise 8 % des effectifs globaux de la Branche (contre 10 % en 2021), avec 15 115 salariées.

La proportion de CDD est en baisse par rapport à 2021 (8 %, contre 11 % en 2021). Le temps de travail tend à baisser, le taux de contrats à temps complet passant de 24 % à 20 %, soit un taux inférieur au niveau national (27 %).

CDD		CDI		TEMPS PLEIN		TEMPS PARTIEL	
RÉGION	NATIONAL	RÉGION	NATIONAL	RÉGION	NATIONAL	RÉGION	NATIONAL
8 %	11 %	92 %	89 %	20 %	27 %	80 %	73 %

Source : DSN 31.12.2024

LA RÉPARTITION DES ÂGES DES SALARIÉES



Source : DSN 31.12.2024 – Enquête auprès des salariés 2024

La moyenne d'âge des salariées augmente en passant de 44 ans en 2021 à 45,5 ans en 2024, elle reste néanmoins inférieure à la moyenne nationale (46,8 ans). La part de salariées de 55 ans et plus s'accroît également (30 % contre 26 % en 2021).



45,5 ANS

Âge moyen des salariées en emploi

46,6 ANS

Âge moyen des salariées en CDI

36,5 ANS

Âge moyen des salariées en CDD

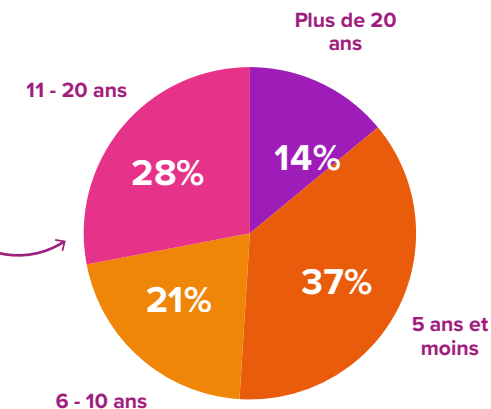
L'ANCIENNETÉ DANS LE MÉTIER

(dans et hors Branche de l'aide à domicile)

9,4 ANS

Ancienneté moyenne des salariées dans le métier

Source : Enquête auprès des salariés 2024



L'ancienneté moyenne des salariées dans le métier est de 9,4 ans (10,4 ans en 2021) ; elle est similaire à la moyenne nationale (9,8 ans). La région connaît un certain dynamisme en termes d'entrée dans les métiers de l'aide à domicile avec 37 % de salariées ayant 5 ans et moins d'ancienneté (35 % en 2021) et une augmentation des salariées ayant plus de 20 ans d'ancienneté (de 9 % en 2021 à 14 % en 2024).

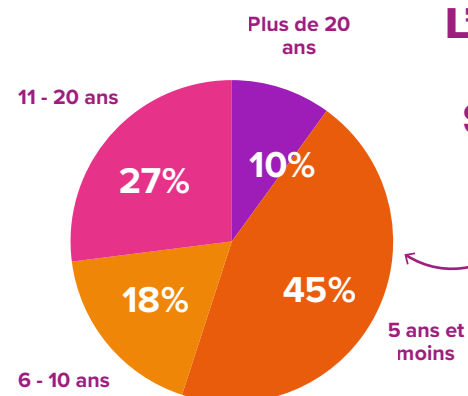
L'ANCIENNETÉ DANS LA STRUCTURE

(uniquement en CDI)

8,3 ANS

Ancienneté moyenne des salariées dans la structure

Source : Enquête auprès des salariés 2024



L'ancienneté moyenne des salariées dans la structure est de 8,3 ans (8 ans en 2021), soit une moyenne similaire à celle du niveau national (8,5 ans). Le taux de salariées ayant 5 ans et moins d'ancienneté est stable (45 %, contre 47 % en 2021, correspondant à la moyenne nationale qui est de 46 %). On note une augmentation du taux de salariées ayant 11-20 ans d'ancienneté (de 22 % à 27 %) et ayant plus de 20 ans d'ancienneté (de 6 % à 10 %). À l'inverse, le taux de salariées ayant 6-10 ans d'ancienneté diminue (de 25 % à 18 %).



LES PRINCIPAUX MÉTIERS

(estimation des effectifs sur la base du questionnaire structure)



LES PROJETS DE RECRUTEMENT DE LA RÉGION



93 %

des entreprises envisagent
de recruter en 2025
91 % au national

MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS

- Intervenante aide à domicile
- Aide-soignante
- Personnel/agente administrative

3 150*

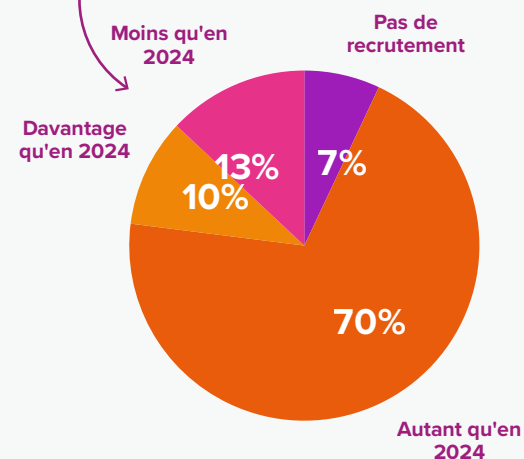
Projet de recrutement
6 % du national

PROJETS DE RECRUTEMENT

- **81 % jugés difficiles**
(82 % au national)
- **6 % contrats à durée déterminée**
(13 % au national)

* Estimation basée sur la BMO, les données DARES et les indications de la Branche de l'aide à domicile.

Recrutements envisagés en 2025



Sources : Enquête auprès des employeurs / Estimation des besoins à partir de l'enquête BMO Pôle Emploi 2025 / Baromètre Emploi-Formation Uniformation 2025.



FORMATION	DÉPENSES 2024	ÉVOLUTION 2021-2024	NB STAGIAIRES 2024	ÉVOLUTION 2021-2024
Ensemble des dispositifs	6 420 224 €	+ 20 %	12 448	+ 13 %
Alternance	1 769 153 €	+ 115 %	238	+ 3 %
• En contrat d'apprentissage			110	- 32 %
• En contrat de professionnalisation			90	+ 92 %
• Autre (Pro-A, aide financière tutorat...)			38	+ 65 %

Les besoins de main-d'œuvre sont prégnants dans la région puisque **93 % des structures envisagent de recruter en 2025**, dont 10 % davantage qu'en 2024. Ces recrutements concernent majoritairement les intervenantes aide à domicile, les aides-soignantes et le personnel administratif. Les structures sont toutefois 81 % à anticiper des difficultés de recrutement.

CO-FINANCEMENT (FONDS MUTUALISÉS BRANCHE ET ESSENTIELLEMENT FONDS DE LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE – CNSA)	2024	ÉVOLUTION 2021-2024
Dépenses	2 640 732 €	- 1 %
Nombre de stagiaires	4 780	+ 3 %
Nombre d'heures total	71 488	- 7 %

La mobilisation de la formation est en augmentation en 2024 (+ 20 % en dépenses, + 13 % en nombre de stagiaires), **y compris sur le volet alternance**. Les dépenses augmentent de 115 % (1 769 153 € en 2024, contre 821 114 € en 2021) et le nombre d'alternants formés se maintient (238 stagiaires, contre 232 stagiaires en 2021). Alors que les contrats en apprentissage sont en baisse (- 32 % en passant de 162 à 90 stagiaires), les contrats de professionnalisation augmentent (+ 92 %, en passant de 47 à 90 stagiaires), de même que les autres dispositifs d'alternance (Pro-A...) (+ 65 %, de 23 à 38 stagiaires). Les **co-financements sont stables en termes de dépenses (2 640 732 €, contre 2 676 786 € en 2021) et de stagiaires (4 780, contre 4 648 en 2021)**, mais contribuent à financer moins d'heures de formation (- 7 % en passant de 76 922 h en 2021 à 71 488 h en 2024).

L'aide à domicile est un pilier essentiel de notre société. Pour relever les enjeux identifiés, il est indispensable de renforcer la coopération entre acteurs, d'investir dans la formation et d'innover pour garantir un service humain de qualité et performant.

